



Paris, le 30 juin 2017

LA BANQUE DE FRANCE PUBLIE  
**L'ÉVALUATION DES RISQUES DU SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS**  
POUR LE PREMIER SEMESTRE 2017

La Banque de France publie, vendredi 30 juin 2017, l'Évaluation des Risques du Système financier français pour le premier semestre 2017.

\*\*

**Le risque de marché est revu à la hausse par rapport au précédent exercice d'évaluation des risques de décembre 2016.** Il est considéré comme élevé et devrait le demeurer au cours du second semestre 2017.

Dans le sillage des résultats des élections présidentielles américaines de novembre 2016, la hausse des taux d'intérêt souverains aux États-Unis s'est temporairement accélérée et les courbes de taux souverains en Europe se sont légèrement redressées, avant de se stabiliser début 2017 de sorte que les taux d'intérêt européens conservent un niveau historiquement bas.

Parallèlement, la valorisation des marchés d'actions a fortement progressé - en particulier aux États-Unis - parfois sans lien avec les fondamentaux économiques. La volatilité des marchés de taux et d'actions demeure historiquement basse bien que le risque politique soit élevé globalement. Ce paradoxe témoigne d'une dé-corrélation inédite des marchés financiers du risque politique, qui pourrait cependant n'être que passagère et aboutir à une re-tarification brutale des primes de risques en particulier en cas de choc non anticipé, avec des conséquences notables sur la valeur de marché des portefeuilles de titres des institutions financières.

**Le risque lié à l'endettement du secteur non financier est également revu à la hausse.** Il est considéré comme élevé et devrait le rester au second semestre.

La hausse de l'endettement des sociétés non financières et des ménages s'est poursuivie en 2016 et au début de 2017. La croissance de l'endettement des sociétés non financières est portée à la fois par le crédit bancaire et par les financements de marché, avec de fortes hétérogénéités entre les entreprises selon leur taille. Cependant, le ratio de levier est relativement stable du fait d'une hausse concomitante des fonds propres. Une hausse plus forte qu'anticipé des taux d'intérêt pourrait toutefois alourdir la charge de la dette des sociétés non financières. La hausse de l'endettement des ménages est quant à elle portée par les conditions de crédit avantageuses, mais ne s'est pas accompagnée d'une hausse du taux de sinistralité des crédits à l'habitat. Cette croissance d'ensemble de l'endettement privé appelle toutefois à une vigilance particulière dans les prochains mois sous l'égide du Haut Conseil de stabilité financière.

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

**Le risque lié à l'environnement de taux d'intérêt en Europe est revu à la baisse par rapport à décembre 2016 dans un contexte de reprise de l'activité.** Il est considéré comme modéré mais pourrait progresser au cours du semestre à venir.

Les institutions financières françaises font preuve de résilience dans un environnement économique et financier caractérisé par la faiblesse persistante des taux d'intérêt.

En 2016, les caractéristiques structurelles des banques françaises et leurs fondamentaux robustes en termes de solvabilité et de liquidité ont limité les conséquences négatives des taux bas sur leur rentabilité. La légère pentification de la courbe des taux d'intérêt constatée depuis la fin d'année dernière contribue à desserrer les contraintes de gestion actif-passif. Cependant, le secteur bancaire français est affecté indirectement par la faiblesse d'autres secteurs bancaires européens, qui fait augmenter le coût du capital et baisser les valorisations en bourse en situation de stress. En outre, l'incidence d'une remontée des taux brutale pourrait être dommageable selon la qualité individuelle des dispositifs de gestion du risque de taux.

Les organismes d'assurance français affichent également des fondamentaux solides, mais l'environnement inédit de taux bas qui dure, érode leurs marges et leurs rendements et les conduit à repenser leur modèle d'activité traditionnel. Cependant, une remontée brutale des taux pèserait négativement car les organismes d'assurance seraient alors confrontés à un risque de rachats massifs par les assurés.

Au total, pour les institutions financières, la prolongation de l'environnement de taux d'intérêt bas ou au contraire une remontée brutale des taux constituent des risques auxquels elles doivent continuer de se préparer.

**Le risque réglementaire pour les banques françaises est considéré comme modéré et devrait être stable au cours du semestre à venir.**

La réforme de la réglementation bancaire depuis la crise de 2008 a contribué à renforcer la résilience du système bancaire international et européen. Toutefois, le nouveau dispositif de Bâle III n'est pas encore achevé, ce qui est source d'incertitude, tandis que des tentations dé-régulatrices émergent aux États-Unis.

---

**A propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous    

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00